

CHOIX DES GANTS

Un gant est un équipement de protection individuelle qui protège la main ou une partie de la main des dangers. Ainsi, le choix d'un gant adapté est primordial pour une bonne protection des agents et il convient de connaître les différents critères nécessaires à ce choix.

LA RÉGLEMENTATION

➤ **DÉCRET N°93-41 DU 11/01/1993 :**

Ce décret introduit les principes généraux suivants :

- analyse et évaluation des risques préalablement au choix des E.P.I. (Équipement de Protection Individuelle)
- consultation et participation des agents au choix des E.P.I.
- caractère approprié et utilisation effective de l'E.P.I.
- fourniture gratuite et personnelle des E.P.I.
- remplacement des E.P.I. détériorés pour quelque motif que ce soit
- information et formation comportant, le cas échéant, un entraînement à l'utilisation des E.P.I.
- maintien des E.P.I. en état de propreté et de fonctionnement
- vérifications périodiques



LES NORMES

➤ **La norme EN 420 est la norme minimale concernant le choix de tout gant.** C'est autour de cette norme que s'articulent les autres normes conçues à partir des risques encourus sur le lieu de travail.

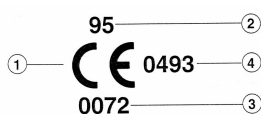
EXIGENCES

- | | |
|--|-----------------------|
| ✓ Identification du fabricant et marquage du produit | ✓ Dextérité |
| ✓ Emballage, stockage, entretien et nettoyage | ✓ Innocuité |
| ✓ Respect des tailles convenues | ✓ Composition du gant |
| ✓ Informations de l'utilisateur sur la notice d'instruction : | |
| - performances ; pictogrammes ; utilisations ; précautions d'emploi ; gamme de tailles disponibles | |

Les gants sont testés par des laboratoires indépendants afin de garantir leur sécurité.

La nature des tests est précisée par le pictogramme.

Les performances réalisées par le gant dans une série de tests courants sont surtout exprimées sous la forme d'une série de chiffres. Ces informations doivent figurer sur tous les conditionnements des gants.



- ① - Indique que le gant respecte les prescriptions de la directive sur l'E.P.I.
- ② - Année de production
- ③ - Le produit a été testé par l'organisme approuvé portant le n° d'identification 0072
- ④ - Le produit a été contrôlé en ce qui concerne son homogénéité de qualité par l'organisme approuvé portant le n° d'identification 0493

**Pour toute information
complémentaire,
n'hésitez pas à
contacter**



**nos conseillers
hygiène & sécurité,**

Magali TEILLIER

☎ 02.51.44.10.37

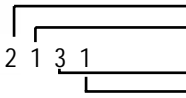
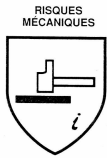
Solange POIRAUD-BIGAS

☎ 02.51.44.10.21



DES GANTS POUR CHAQUE CATÉGORIE DE RISQUES

➤ LA NORME EN 388 EST LA NORME POUR LES GANTS DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES MÉCANIQUES



Ce pictogramme indique que les gants ont été testés contre les risques mécaniques. La norme NF EN 388 définit des niveaux de performance pour quatre types d'essai :

- ◆ Abrasion : saisie fréquente d'objets rugueux (4 niveaux)
- ◆ Coupure : avec des objets tranchants (couteaux, verre, tôles minces...) (5 niveaux)
- ◆ Déchirure (4 niveaux)
- ◆ Perforation : fils métalliques, poinçons, clous ... (4 niveaux)

➤ LA NORME EN 374-1, 2 ET 3 EST LA NORME POUR LES GANTS DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES ET MICROBIOLOGIQUES

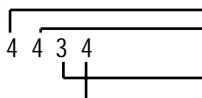


Ce pictogramme indique que les gants ont été testés contre les risques chimiques et les micro-organismes.

L'agressivité des produits chimiques est très variable (acides, bases, solvants, poussières, liquides corrosifs ou irritants).

Les gants doivent être étanches et résistants à la perméation.

➤ LA NORME EN 407 EST LA NORME POUR LES GANTS DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES THERMIQUES



Ce pictogramme indique que les gants ont été testés contre la chaleur.

Ces gants présentent un classement pour les performances thermiques suivantes :

- ◆ Comportement au feu (4 niveaux)
- ◆ Chaleur de contact (4 niveaux)
- ◆ Chaleur convective (mouvement vertical) (4 niveaux)
- ◆ Chaleur radiante (par rayonnement) (4 niveaux)

➤ LA NORME EN 511 EST LA NORME POUR LES GANTS DE PROTECTION CONTRE LE FROID



Ce pictogramme indique que les gants ont été testés contre les basses températures (jusqu'à moins 50 ° C).

Ces gants ont obtenu un classement pour les performances thermiques relatives au :

- ◆ Froid convectif (4 niveaux)
- ◆ Froid de contact (4 niveaux)

➤ LA NORME EN 60-903 EST LA NORME POUR LES GANTS DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES ÉLECTRIQUES



Les gants isolants pour électriciens sont l'objet de la norme NF EN 60903. Cette norme prévoit 6 classes relatives aux caractéristiques électriques.

Ce pictogramme indique que les gants ont satisfait à l'essai d'antistatisme.

➤ LES AUTRES RISQUES



NOTA : LORSQUE DES VALEURS CHIFFRÉES (0 À 6) SONT INDIQUÉES, PLUS LE CHIFFRE EST ÉLEVÉ, PLUS LES PERFORMANCES SONT BONNES.

QUELQUES CONSEILS À L'ACHAT

- ✓ *Expliciter les risques encourus, les divers types d'agression et les conditions prévisibles d'emploi,*
- ✓ *Vérifier la conformité à la réglementation en vigueur [marquage CE + n° organisme si risques spécifiques (mécaniques, thermiques ...)] ou majeurs (mortels ou lésions irréversibles),*
- ✓ *Préciser les tailles et données morphologiques utiles,*
- ✓ *Exiger la notice d'information,*
- ✓ **IL EST UTILE DE SOLLICITER LA VISITE D'UN REPRÉSENTANT SUSCEPTIBLE DE MONTRER DIVERS MODÈLES ET D'EN PROPOSER À DES FINS D'ESSAI.**